



Les Sanctions Disciplinaires

les 3 cartons

Le carton BLANC

L'EXCLUSION TEMPORAIRE de 10 minutes



Il y a 1 faute possible d'EXCLUSION TEMPORAIRE

Un joueur se voit infliger un carton blanc quand il :

1. Manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes *(et qu'il ne soit pas déjà sous le coup d'un carton blanc pour une faute au préalable)*



Exclusion de 10 minutes (temps non décompté)
Sans possibilité de remplacer le joueur exclu temporairement



Le carton blanc ou exclusion temporaire est utilisable dans toutes les compétitions du District, de la Ligue (sauf R1 et N3 masculines, Coupes de France et Gambardella, compétitions futsal)



- 1- Objectif éducatif ciblé sur la maîtrise de soi
- 2- Sans conséquence administrative et financière
- 3- Complète les cartons jaunes et rouges
- 4- Sanctionne les excès comportementaux



Le carton JAUNE

L'AVERTISSEMENT



Il y a 7 fautes passibles d'AVERTISSEMENT

Un joueur se voit infliger un carton jaune quand il :

1. Manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes *(et qu'il soit déjà sous le coup d'un carton blanc pour une faute au préalable)*
2. Se rend coupable d'un comportement antisportif
3. Enfreint avec persistance les lois du jeu
4. Retarde la reprise du jeu
5. Ne respecte pas la distance requise lors de l'exécution d'un coup de pied de coin, d'un coup franc ou d'une rentrée de touche
6. Pénètre ou revient sur le terrain sans l'autorisation préalable de l'arbitre
7. Quitte délibérément le terrain sans l'autorisation préalable de l'arbitre

NB : Un éducateur ou dirigeant peut également se voir infliger un carton jaune (voir les conditions ci-après)





Le carton ROUGE

L'EXCLUSION

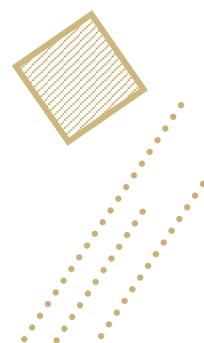


Il y a 7 fautes passibles d'EXCLUSION
(faire un rapport circonstancié à envoyer au District sous 48h)

Un joueur, un remplaçant ou un joueur remplacé **est exclu** s'il :

1. Commet une faute grossière
2. Adopte un comportement violent
3. Crache sur un adversaire ou sur toute autre personne
4. Empêche l'équipe adverse de marquer un but, ou annihile une occasion de but manifeste en touchant délibérément le ballon de la main (cela ne s'applique pas au gardien de but dans sa propre surface de réparation)
5. Annihile une occasion de but manifeste d'un adversaire se dirigeant vers son but en commettant une faute passible d'un coup franc, ou d'un coup de pied de réparation
6. Tient des propos ou fait des gestes blessants, injurieux et/ou grossiers
7. Reçoit un second avertissement (■ ■) au cours du même match

NB : Un éducateur ou dirigeant peut également se voir infliger un carton rouge (voir les conditions ci-après)





L'accumulation de carton

Quelles suites disciplinaires ?



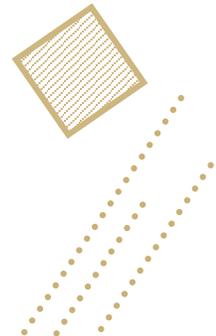
possible  +  = le joueur peut continuer de participer au match

possible  +  = le joueur peut continuer de participer au match

 **impossible**  + 

possible  +  +  =  **Exclusion du joueur**

 **impossible**  +  + 



Les cartons pour le dirigeant ou éducateur



Tout comme les joueurs ils peuvent se voir infliger un carton jaune ou rouge

Le dirigeant ou éducateur se voit infliger un carton jaune quand il :

1. Manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes
2. Pénètre sur le terrain sans l'autorisation préalable de l'arbitre
3. Retarde la reprise du jeu

Le dirigeant ou éducateur est exclu s'il :

1. Adopte un comportement violent
2. Crache sur un adversaire ou sur toute autre personne
3. Tient des propos ou fait des gestes blessants, injurieux et/ou grossiers
4. Reçoit un second avertissement au cours du même match ( )
5. Interfère avec le jeu en entrant sur le terrain.

